

6 août 2014  
M. James Rajotte, député  
Président, Comité permanent des finances  
131, rue Queen, sixième étage  
Chambre des communes  
Ottawa (Ont.)  
K1A 0A6  
[FINA@parl.gc.ca](mailto:FINA@parl.gc.ca)

**Objet : Mémoire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes**

M. Rajotte,

C'est au nom de l'Alliance des promoteurs de BC LNG (BCLNGDA) que nous vous écrivons, car nous souhaitons créer des débouchés pour les Britanno-Colombiens et les Canadiens par notre volonté de mener à bien des projets liés au gaz naturel liquéfié (GNL). La BCLNGDA est formée un certain nombre de promoteurs-clé qui ont proposé des projets de GNL en C.-B., dont le but est de soutenir le développement efficace et responsable d'une nouvelle industrie d'exportation du GNL en Colombie-Britannique concurrentielle à l'échelle mondiale. BCLNGDA souhaite que la Colombie-Britannique et le Canada deviennent un exportateur de gaz naturel concurrentiel à l'échelle mondiale par la diversification et la pénétration de marchés, et qu'il s'affranchisse de sa dépendance envers un seul marché d'exportation client. Les projets d'exportation de GNL qu'on propose de mettre en œuvre au Canada, y compris les projets que nous tentons de mener à bien en Colombie-Britannique, contribueraient à atteindre cet objectif et à réduire encore plus la dépendance mondiale à des sources d'énergie qui produisent beaucoup de GES.

Nous sommes impatients de travailler avec vous et vos collègues dans les prochains mois sur de nombreux enjeux liés au GNL, dont les emplois et le perfectionnement de la main-d'œuvre, le transport des marchandises et des personnes, la réglementation, les enjeux liés aux Premières Nations, et autres besoins cruciaux rattachés à un éventuel secteur d'exportation du GNL au Canada. Entre-temps, nous estimons que le gouvernement peut apporter une modification particulière à sa politique fiscale dans le budget de 2015 afin de faciliter la mise en œuvre de projets de GNL au Canada.

Dans le même ordre d'idées que des présentations effectuées par l'Association canadienne des producteurs de pétrole (ACPP), BCLNGDA estime que le gouvernement devrait reconnaître les usines de GNL comme des usines de production. Afin de créer et de maintenir sa force concurrentielle par rapport à des projets de GNL concurrentiels d'ailleurs dans le monde, BCLNGDA sollicite une modification du traitement fiscal fédéral des usines de liquéfaction du gaz naturel pour qu'elles passent de la catégorie 47 (solde dégressif au taux de 8 %) à la catégorie 43 (solde dégressif au taux de 30 %). Le bien-fondé technique de la classification des usines de GNL dans la catégorie des usines de production a déjà été démontré dans des mémoires antérieurs de l'ACPP et dépasse la portée de la présente. BCLNGDA aimerait pouvoir

vous transmettre, à vous et à vos collègues, plus de renseignements à ce sujet dans les prochains mois.

Cette reclassification ferait en sorte que tous les projets de GNL, autant sur la côte du Pacifique que de l'Atlantique, recevraient un traitement comparable à celui offert dans d'autres compétences internationales. Cette mesure appuiera les efforts du Canada lorsqu'il cherche à pénétrer des marchés pour le GNL et à attirer des investissements de capitaux mobiles dans le marché mondial. De plus, nous estimons que cette modification fiscale refléterait judicieusement la fonction des usines de GNL, soit celle d'usines de production, et n'entraînerait pas d'autres effets inattendus sur des politiques fiscales du gouvernement fédéral.

Même si cette modification de la politique fiscale procurait un avantage dans les cinq premières années de vie des projets de GNL en raison des déductions pour amortissement accrues, cet avantage serait contrebalancé par des déductions pour amortissement inférieures pendant la durée restante de la vie des projets de GNL et entraînerait une augmentation des recettes fiscales découlant de l'impôt sur le revenu des sociétés au cours de la même période. En ce qui a trait à la valeur actualisée nette, cette baisse d'impôt initiale réduirait le coût réel du capital d'une usine de GNL, ce qui, à notre avis, inciterait l'industrie du GNL à investir, et, incidemment, favoriserait l'activité économique, les emplois et le revenu du Canada.

Comme nous représentons des entreprises dont les actifs sont variés et qui ont accès à des options d'investissement multiples, nous reconnaissons que chaque débouché pour le GNL est unique. Ainsi, toute analyse de la force de concurrence devrait permettre d'effectuer une comparaison réaliste des coûts et des avantages. À cet égard, le Canada possède une ressource de gaz naturel de classe mondiale en amont, et la Colombie-Britannique abrite des sites de grande qualité pour des projets de GNL, à plus grande proximité des marchés asiatiques, et bénéficie d'un fort engagement politique à développer le secteur du GNL. Le gouvernement et l'industrie doivent travailler de concert afin de s'assurer que toutes les compétences canadiennes prennent les mesures nécessaires pour saisir cette occasion, notamment en offrant un traitement fiscal concurrentiel aux usines de GNL pour que les projets puissent livrer concurrence à l'échelle mondiale pour gagner des marchés et attirer des capitaux.

BCLNGDA est d'avis qu'une juste reconnaissance des usines de GNL viendra appuyer les thèmes pris en considération par votre Comité pour le budget de 2015, dont :

- l'équilibre du budget fédéral pour assurer la viabilité budgétaire et la croissance économique;
- l'accroissement de la capacité de concurrence des entreprises canadiennes par la recherche, le développement, l'innovation et la commercialisation;
- la garantie de collectivités prospères et à l'abri, entre autres par le soutien à l'infrastructure;
- la bonification des régimes de taxation et de réglementation du Canada; et
- la maximisation du nombre et des types d'emplois pour les Canadiens.

M. James Rajotte, député, 6 août 2014

Nous serions ravis de nous réunir avec le Comité en cette période de discussion sur les priorités pour le budget de 2015. Nous sommes convaincus que l'établissement d'un secteur du GNL en Colombie-Britannique offrirait des occasions d'affaires pour la province, le pays, et le monde entier.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs,  
BCLNGDA

Tessa Gill  
Directrice, relations d'affaires  
Pacific NorthWest LNG Ltd  
[tgill@pnwlng.com](mailto:tgill@pnwlng.com)

Susannah Pierce  
Directrice, Affaires extérieures  
LNG Canada  
[Susannah.Pierce@lngcanada.ca](mailto:Susannah.Pierce@lngcanada.ca)

Rod Maier  
Directeur, Relations et communications externes, Kitimat LNG  
Chevron Canada Limited  
[rodmaier@chevron.com](mailto:rodmaier@chevron.com)

Madeline Whitaker  
Vice-présidente, BG Canada  
[madeline.whitaker@bg-group.com](mailto:madeline.whitaker@bg-group.com)